

Démarche : Aide aux élèves boursiers dans le cadre des voyages scolaires 2025-2026
Organisme : Service actions éducatives, direction éducation jeunesse sport

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

Subvention accordée aux élèves boursiers scolarisés en Ille-et-Vilaine pour un seul voyage au cours de leur scolarité au collège. La prise en charge est de maximum 50% de la participation familiale demandée. Cette aide, plafonnée à 135 € par élève, sera directement versée au collège.

La demande est à déposer avant le 14 juillet 2026. Les dossiers déposés après cette date ne seront pas traités.

Remplissez ce formulaire en ligne, téléchargez et complétez la fiche de demande d'aide aux élèves boursiers disponible ci-dessous, puis joignez la à la fin de votre demande en ligne.
Vous pouvez déclarer jusqu'à 4 voyages par démarche. Au-delà de 4 voyages, vous devez remplir ce même formulaire autant de fois que nécessaire.

Les demandes adressées par mail ne seront pas instruites.

Pour toute question, contactez Esther TAKHTOUKH via la messagerie de cette plateforme ou au 02.99.02.32.84.

Identification

Nom de l'établissement

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Amand Brionne
- Andrée Récipon
- Angèle Vannier
- Anne de Bretagne
- Anne-Marie Boudaliez
- Assomption
- Beaumont
- Bourgchevreuil
-

Aide aux élèves boursiers dans le cadre des voyages scolaires 2025-2026

- Chateaubriand
- Cleunay
- Clotilde Vautier
- De Fontenay
- De Roquebleue
- Des Fontaines
- Du Querpon
- Duguay Trouin
- Echange
- Emile Zola
- Evariste Galois
- François Brune
- François Truffaut
- Françoise Dolto
- Françoise Elie
- François-René de Chateaubriand
- Gael Taburet
- Georges Brassens
- Gérard de Nerval
- Germaine Tillion
- Immaculée
- Jacques Brel
- Jacques Prévert
- Jean Charcot
- Jean Monnet
- Jean Moulin
- Jeanne d'Arc
- Julien Maunoir
- La Binquenais
- La Hublais / Saint-Louis
- La Providence
- La Roche aux Fées
- La Salle Saint-Joseph
-

Aide aux élèves boursiers dans le cadre des voyages scolaires 2025-2026

- Le Bocage
- Le Chêne Vert
- Le Cleu Saint-Joseph
- Le Landry
- Léontine Dolivet
- Les Chalais
- Les Gayeulles
- Les Hautes Ourmes
- Les Ormeaux
- Les Rochers Sévigné
- L'Hermine
- Louis Guilloux
- Mahatma Gandhi
- Marie Curie
- Martin Luther King
- Mathurin Méheut
- Moka
- Morvan Lebesque
- Noël du Fail
- Notre Dame
- Notre Dame du Vieux Cours
- Paul Féval
- Pierre Brossolette
- Pierre de Dreux
- Pierre Olivier Malherbe
- Pierre Perrin
- René Cassin
- Rosa Parks
- Sacré Cœur
- Saint-André
- Sainte-Anne
- Sainte-Croix
- Sainte-Geneviève
-

Aide aux élèves boursiers dans le cadre des voyages scolaires 2025-2026

- Sainte-Joséphine Bakhita
- Sainte-Marie
- Sainte-Thérèse
- Saint-Gabriel
- Saint-Gilduin
- Saint-Hélier
- Saint-Joseph
- Saint-Louis Marie
- Saint-Magloire
- Saint-Michel
- Saint-Paul
- Saint-Vincent la Providence
- Saint-Yves
- Simone Veil
- Théodore Monod
- Théophile Briant
- Thérèse Pierre
- Victor Ségalen

Ville

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ARGENTRE DU PLESSIS
- BAIN DE BRETAGNE
- BETTON
- BREAL-SOUS-MONTFORT
- BRUZ
- CANCALE
- CESSON SEVIGNE
- CHARTRES DE BRETAGNE
- CHATEAUBOURG
- CHATEAUGIRON
- COMBOURG
- CREVIN
- DINARD
- DOL DE BRETAGNE

Aide aux élèves boursiers dans le cadre des voyages scolaires 2025-2026

- FOUGERES
- GUICHEN
- GUIGNEN
- GUIPRY-MESSAC
- JANZE
- LA GUERCHE DE BRETAGNE
- LAILLE
- LA MEZIERE
- LA RICHARDAIS
- LE RHEU
- LIFFRE
- MAEN ROCH
- MARTIGNE FERCHAUD
- MELESSE
- MONTAUBAN DE BRETAGNE
- MONTFORT SUR MEU
- MORDELLES
- NOYAL SUR VILAINE
- ORGERES
- PACE
- PIPRIAC
- PLEINE FOUGERES
- PLELAN LE GRAND
- REDON
- RENNES
- RETIERS
- ROMILLE
- SAINT AUBIN D'AUBIGNE
- SAINT AUBIN DU CORMIER
- SAINT GEORGES DE REINTEMBAULT
- SAINT GREGOIRE
- SAINT JACQUES DE LA LANDE
- SAINT MALO
-

Aide aux élèves boursiers dans le cadre des voyages scolaires 2025-2026

- TINTENIAC
- VAL COUESNON
- VAL D'ANAST
- VERN SUR SEICHE
- VITRE

Prénom NOM

Fonction dans l'établissement

Email

Téléphone

Le(s) voyage(s)

Destination 1

Indiquez le pays, la ou les ville(s)

Date de début du voyage

Date de fin du voyage

Nombre d'élèves en partance

Tous les élèves sans distinction

Nombre d'élèves boursiers

Budget global du voyage scolaire

Déclarer un autre voyage (2)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Destination 2

Indiquez le pays, la ou les ville(s)

Aide aux élèves boursiers dans le cadre des voyages scolaires 2025-2026

Date de début de voyage

Date de fin de voyage

Nombre d'élèves en partance

Tous les élèves sans distinction

Nombre d'élèves boursiers

Budget global du voyage scolaire

Déclarer un autre voyage (3)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Destination 3

Indiquez le pays, la ou les ville(s)

Date de début de voyage

Date de fin de voyage

Nombre d'élèves en partance

Tous les élèves sans distinction

Nombre de boursiers

Budget global du voyage scolaire

Déclarer un autre voyage (4)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Aide aux élèves boursiers dans le cadre des voyages scolaires 2025-2026

Destination 4

Indiquez le pays, la ou les ville(s)

Date de début de voyage

Date de fin de voyage

Nombre d'élèves en partance

Tous les élèves sans distinction

Nombre d'élèves boursiers

Budget global du voyage scolaire

Pièce jointe

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Fiche de demande d'aide élèves boursiers

Fichier excel à remplir et à joindre à ce formulaire (format excel)

RGPD/Protection des données à caractère personnel : Le collège est responsable du traitement des données à caractère personnel qu'il transmet au Département d'Ille-et-Vilaine à l'occasion de sa demande d'aide en faveur des élèves boursiers. Il lui incombe d'informer les personnes concernées par cette collecte de l'envoi de leurs données au Département. Toute demande d'accès/rectification/suppression de ces personnes doit être transmise au Département qui se chargera d'y répondre. De son côté, le Département s'engage à ne conserver ces données que le temps nécessaire à la bonne gestion du dispositif : 6 années maximum en version numérique et 6 mois maximum en version papier. Par "données personnelles", il est entendu : Noms et prénoms des élèves concernés par l'aide départementale et Civilités, Noms, prénoms, adresses postales de leurs parents ou tuteurs.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Délibération(s) conseil d'administration

Validation

Identité du·de la Chef·fe d'établissement

Commentaires

Déclaration sur l'honneur

Je certifie que les élèves mentionnés sur la fiche annexe d'aide aux élèves boursiers ont bien effectué le voyage scolaire mentionné dans ce formulaire.

Cochez la mention applicable

Aide aux élèves boursiers dans le cadre des voyages scolaires 2025-2026

Non